

ANNEXE 17

DECLARATION STOCKAGE DE GAZ

PREFECTURE DES DEUX SEVRES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
4 RUE DUGUESCLIN
BP 522
79099 NIORT CEDEX 9

DOSSIER DE DECLARATION INSTALLATION CLASSE STOCKAGE DE GAZ

1) EXPLOITANT (Utilisateur des installations)

Pour les personnes morales :

- *Dénomination ou raison sociale :* SCEA DU FOUETTANT
- *Forme juridique :* SCEA
- *Adresse du siège social :* 19 CHEMIN DU FOUETTANT 79220 STE OUENNE
- *Nom et signataire de la déclaration :* M.NAUDON Christophe

2) INSTALLATION

- *Emplacement sur lequel l'installation est réalisée :* LA PIERREDIERE 79220 STE OUENNE
- *Références cadastrales :* PARCELLE ZP N° 95
- *Nature de l'installation : stockage de gaz* • *Distance qui sépare l'installation des habitations les plus proches occupées par des tiers : 208 m*
- *Effectif du personnel appelé à travailler dans l'établissement : 1*

3) SITUATION ADMINISTRATIVE DE L'ETABLISSEMENT

- *Activité principale :* Exploitation avicole

Le site de « La Pierriedière » est soumis à Autorisation au titre des installations classées sous la rubrique 2111-A (cf. nomenclature ci-dessous) et dispose d'un Arrêté Préfectoral n° 4704 délivré par le Préfet le 10 janvier 2008 (annexe 2) pour un atelier de 58880 équivalents volailles ; Ce dossier est réalisée dans le cadre de l'extension du site avicole avec la création de 2 poulaillers supplémentaires.

4) NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES DE L'ENTREPRISE CONSERNEES PAR CE DOSSIER

Nomenclature : stockage en réservoirs manufacturés de gaz inflammables liquéfiés

Rubriques	Désignation des activités	Capacité réelle maximale	régime
1412	Stockage de gaz	12.8 tonnes	DC (supérieur à 6 t, mais inférieur à 50 t)

Observations :

Le stockage de gaz est réalisé dans 4 citernes réparties sur le site d'exploitation (cf. plan de masse) :

- 2 citernes existantes de 3.2 t chacune
- 2 citernes de 3.2 t sont projetées dans le cadre de l'extension du site

Ces citernes sont fixées au sol sur des plateformes bétonnées.

5) DESCRIPTION DU MODE ET DES CONDITIONS D'UTILISATION D'EPURATION ET D'EVACUATION

1) Des eaux résiduaires

Caractéristiques et volume journalier : néant

2) Mesures envisagées par le déclarant pour supprimer limiter ou compenser les nuisances et pollutions susceptibles de résulter de l'exploitation de son installation (stockage de gaz)

- bruits : néant
- odeurs : néant
- gaz toxiques : réglementairement les installations seront contrôlées tous les 3 ans par un technicien compétent et agréé et qui fera un rapport écrit.

6) NATURE ET CONDITIONS D'ELIMINATION DES DECHETS ET RESIDUS D'EXPLOITATION

Il n'y aura pas de déchets liés au stockage de gaz sur le site.

7) DISPOSITIONS PREVUES EN CAS DE SINISTRE

1) Dangers présentés par l'ensemble des installations et des équipements exploités par le demandeur

➤ Ecoulement accidentel de produits

Ce risque classé risque modéré soit une probabilité B

Ce risque peut être engendré par :

- La rupture de cuves d'hydrocarbures,
- une défaillance du conditionnement ou du stockage des produits dangereux.

Et produit par :

- des zones de circulation situées à proximité des cuves d'hydrocarbures
- des sources de chaleur : à proximité des cuves d'hydrocarbures et de gaz.

Devront figurer la dénomination et la quantification des produits dangereux.

Les conséquences peuvent être :

effets directs

une pollution du sous-sol et de l'environnement, une atteinte à la santé des hommes et des animaux

effets indirects

un incendie des cuves d'hydrocarbures

Pour cela **des mesures préventives** ont été mises en œuvre :

- Réglementairement les installations seront contrôlées par un technicien compétent et agréé qui fera un rapport écrit.

➤ L'incendie

Ce risque classé modéré soit une probabilité B

Ce risque peut être engendré par :

L'inflammation de gaz

Par le dysfonctionnement des chauffages (gaz, électrique)

Par travaux réalisés sur le site - opérations par points chauds (tronçonnage, soudage ...).

Les conséquences peuvent être :

effets directs

- une destruction du bâtiment et de son contenu. Quand le foyer est situé à moins de 10 m du bâtiment, on estime que 100% de l'outil est détruit.
- Mise en danger de mort du personnel travaillant sur le site
- Mort ou asphyxie des animaux présents dans les bâtiments

effets indirects

- Une pollution de l'air par les fumées
- Une pollution du milieu s'il y a écoulement de produits libérés par l'incendie

Pour cela **des mesures préventives** ont été mises en œuvre :

- Le stockage des déchets inflammables dans un lieu isolé des bâtiments d'exploitation.
- Précautions prises pour les opérations de soudage, de tronçonnage, meulage...
- La rétention des produits dangereux libérés en cas d'incendie et des eaux d'extinction :
- Les cuves d'hydrocarbures ne sont pas menacées par une source d'énergie.

➤ L'explosion

Ce risque classé modéré soit une probabilité B

Peut être produit par :

- de gaz.

Dont les conséquences peuvent être :

effets directs

- une destruction partielle ou totale des bâtiments sur le site

effets indirects

- un départ en incendie

Pour cela des mesures préventives similaires à celles prévues en cas d'incendie (voir paragraphe précédent) seront applicables

2) Les moyens (matériels, personnels, consignes) prévus dans l'entreprise afin de :

☞ Réduire la probabilité d'accidents et de sinistres :

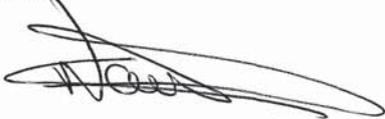
- Les consignes de sécurité sont mises en place dans l'élevage.
- Les abords des bâtiments d'exploitation sont régulièrement entretenus pour éviter l'envahissement par les friches ou les taillis qui seraient susceptibles de favoriser la propagation d'un incendie.
- Les citernes de stockage de gaz ont été mises en place en dehors de la zone de roulement
- Les travaux de mise en place du chauffage ont été effectués par des personnes compétentes ayant les agréments dans ce domaine.
- réglementairement les installations seront contrôlées tous les 3 ans par un technicien compétent et agréé et qui fera un rapport écrit.

☞ Lutter contre les sinistres (incendie notamment)

- 1 extincteur est existant dans chaque poulailler existant et un extincteur sera installé dans chacun des bâtiments en projet.
- Une borne à incendie est en projet à l'entrée du site
- Le centre de secours le plus proche est celui de CHAMPDENIERS

Fait à S^te Guenne. , Le 13-12-2017 .

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. COU...', written over a horizontal line.

ANNEXE 18

PLANS
(Situation, Masse, Projet)

DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

NATURE DES TRAVAUX

PROJET DE 2 POULLAILLERS VOLAILLES DE CHAIR :
 Surface emprise au sol projetée : 2 x 1485 m², soit 2970 m²
 Surface plancher projetée : 2 x 1417 m², soit 2834 m²

LOCALISATION DU PROJET ET MAITRE D'OUVRAGE

Site : *Le Fouettant Nord - la Pierredièrre*
 79220 SAINTE OUENNE

Références cadastrales : *Section ZP, parcelle n°95*

SCEA DU FOUETTANT
Monsieur Christophe NAUDON
 19, chemin du Fouettant
 79220 SAINTE OUENNE

tel fixe : 05.49.04.01.15
 tel portable : 06.75.57.26.07
 mail : christophe.naudon79@orange.fr

E.U.R.L. D'ARCHITECTURE HERMANT JEAN-PIERRE

HERMANT Jean-Pierre

Architecte D.E.S.A.

Siège social & Agence : Z.I. Des Victoires - 49220 Vern d'Anjou

Tél.: 02.41.61.28.80 - Fax: 02.41.61.28.75

e.mail : architecture.hermant@wanadoo.fr

E.U.R.L. d'Architecture
HERMANT Jean-Pierre
 Inscrite à l'Ordre des Architectes Pays de Loire n° 0157
 Tél. : 02 41 61 28 80
 Z.I. des Victoires
 49220 VERN D'ANJOU

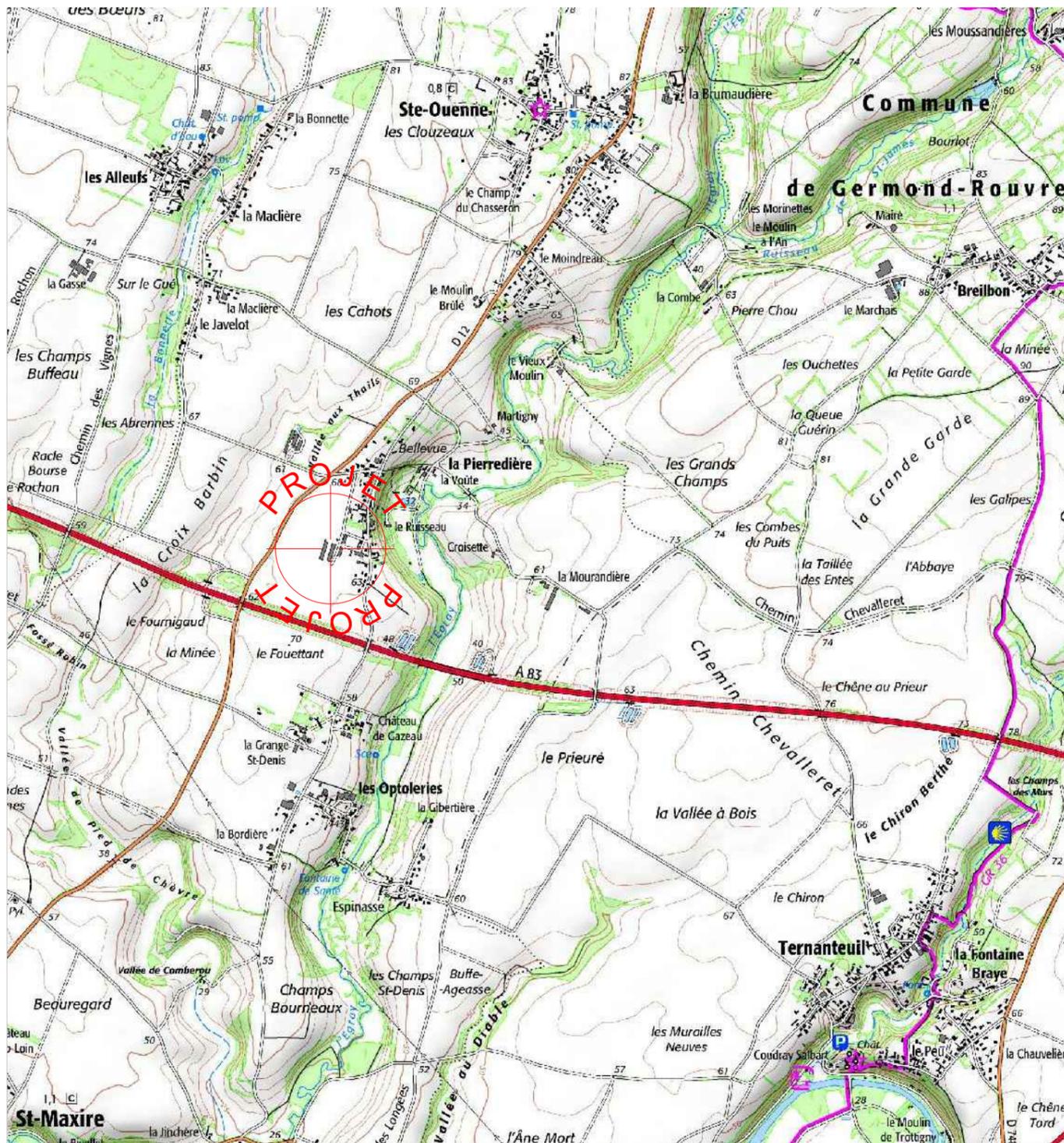
TECHNICIEN : ELISABETH BOULLAUD



La Noëlle - BP20199 - 44155 ANCENIS cedex
 TEL : 02 40 98 96 33 - FAX : 02 40 98 97 09

	DATE	DESSINATEUR
CRÉÉ:	06.11.17	SL
MODIFIÉ:		
N° F.V.	15B0133	

Ce document est notre propriété et ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.



PC 1 - PLAN DE SITUATION -
ECH : 1-25000

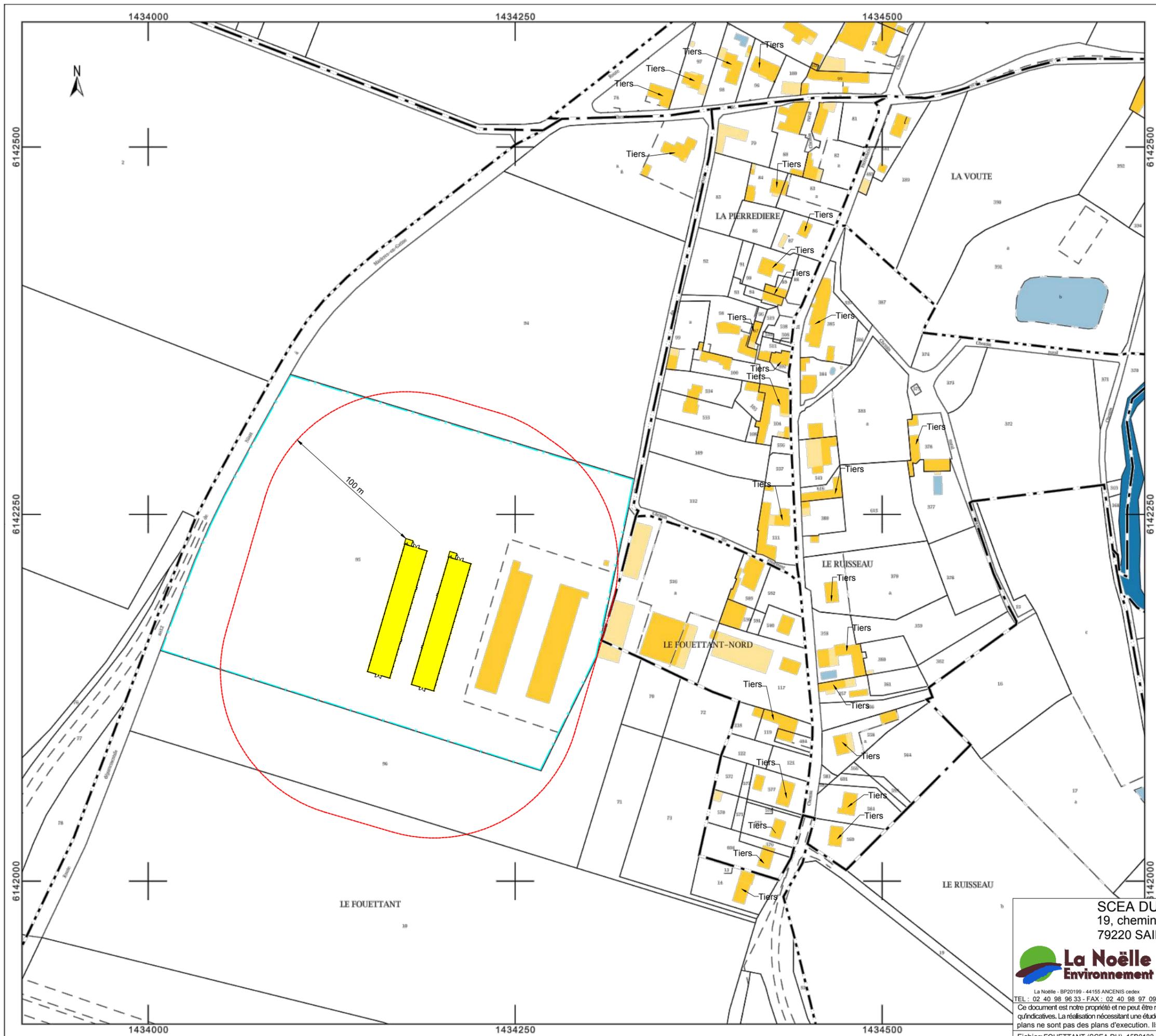
EXTRAIT CADASTRAL COMMUNE DE SAINTE OUENNE SECTION ZP

E.U.R.L. d'Architecture
HERMANT Jean-Pierre
Inscrite à l'Ordre des Architectes Pays de Loire n° 0157
TEL : 02 41 61 28 80
Z.I. des Victoires
49220 VERN D'ANJOU



LEGENDE

- Limite d'unité foncière
- Limite de lieux-dits
- Limite de feuille cadastrale
- Limite de section cadastrale
- Limite de commune
- Limite de département



SCEA DU FOUETTANT
19, chemin du Fouettant
79220 SAINTE OUENNE



Tel. : 05.49.04.01.15
Site : *Le Fouettant Nord - la Pierredière*
- 79220 SAINTE OUENNE

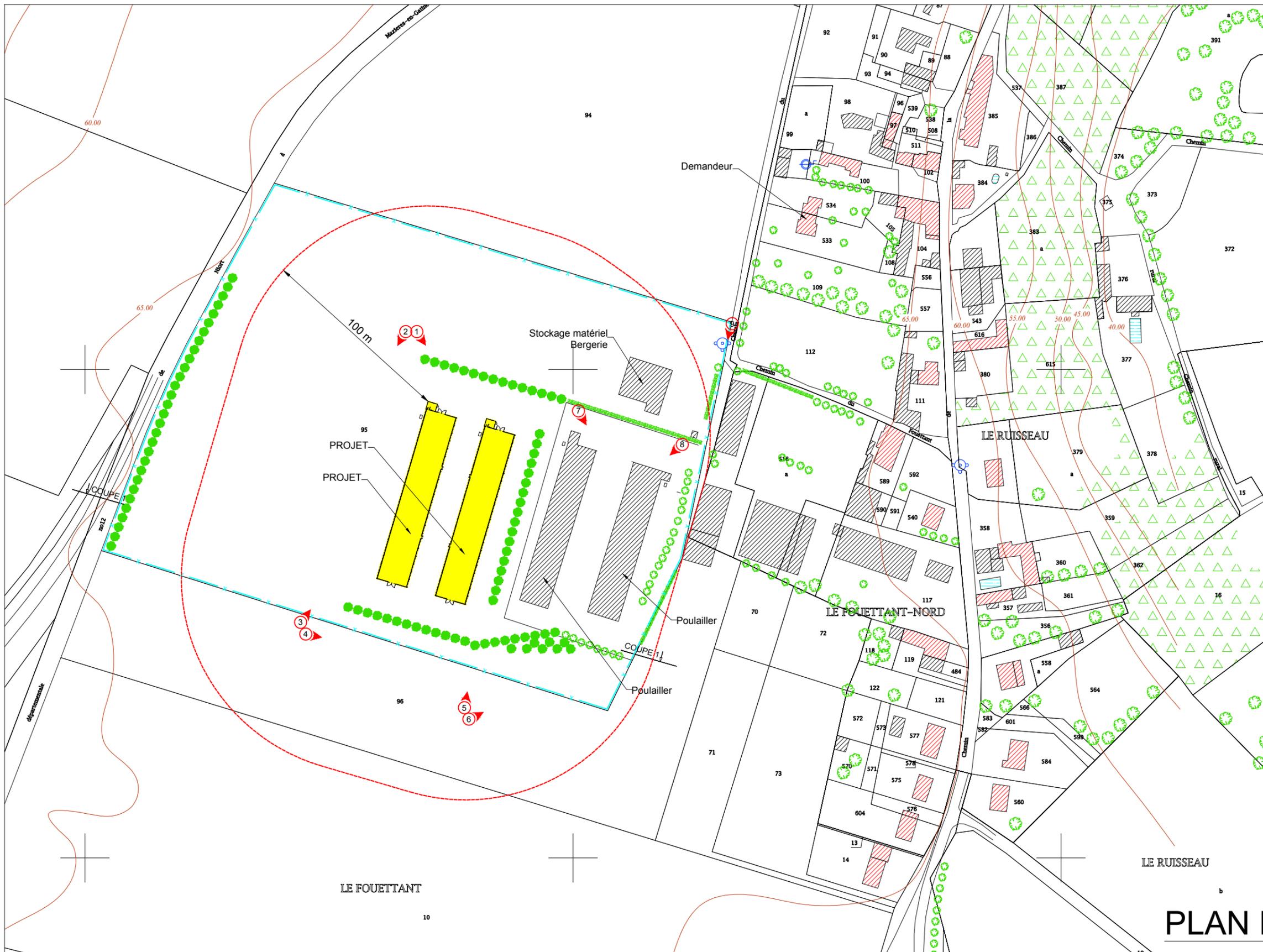
La Noëlle - BP20199 - 44155 ANCENIS cedex
TEL : 02 40 98 96 33 - FAX : 02 40 98 97 09

TECHNICIEN : ELISABETH BOUILLAUD

Ce document est notre propriété et ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Les cotés de construction ne sont qu'indicatifs. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

Fichier: FOUETTANT (SCEA DU)_15B0133 / A3 PC2 2500 cadastre - mise à jour: 11/12/2017

	DATE	DESSINATEUR
CRÉÉ:	06.11.17	SL
MODIFIÉ:		
N° F.V.:	15B0133	
PHASE:	PC2	
PLAN N°:	1	
ECH :	1:2500	



PLAN DE MASSE ELARGI

LEGENDE

- Bâtiments
- Habitations les plus proches
- Projet

- Limite d'unité foncière
- Courbe de niveau

- Zone enherbée
- Zone boisée
- Emplacement photo
- Arbre
- Haie
- Puits
- Forage
- Borne incendie

SCEA DU FOUETTANT
 19, chemin du Fouettant
 79220 SAINTE OUENNE

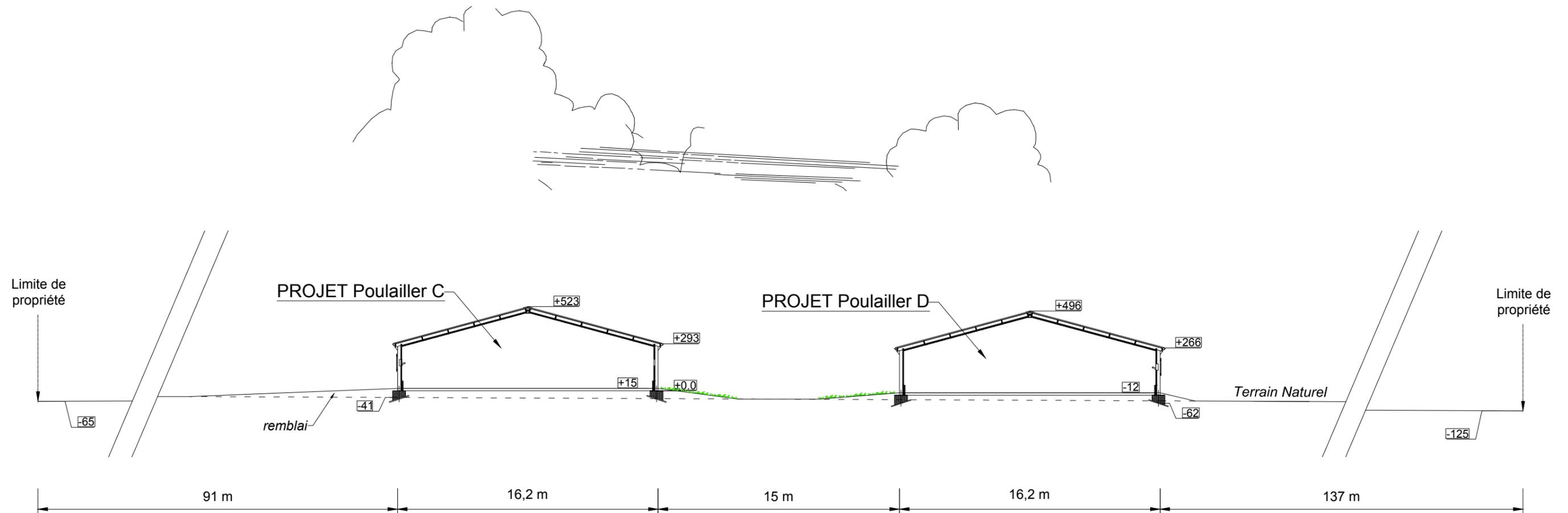


Tel. : 05.49.04.01.15
 Site : Le Fouettant Nord - la Pierredière
 - 79220 SAINTE OUENNE

La Noëlle - BP20199 - 44155 ANCENIS cedex TEL : 02 40 98 96 33 - FAX : 02 40 98 97 09	TECHNICIEN : ELISABETH BOUILLAUD	DATE	DESSINATEUR
Ce document est notre propriété et ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Les cotés de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire. Fichier: FOUETTANT (SCEA DU)_15B0133 / A3 PC2 2000 - mise à jour: 11/12/2017	CRÉÉ: 06.11.17	SL	
	MODIFIÉ:		
	N° F.V.: 15B0133	PHASE: PC2	PLAN N°: 2
	ECH: 1:2000		

PLAN EN COUPE DU TERRAIN ET DE LA CONSTRUCTION

COUPE 1



E.U.R.L. d'Architecture
HERMANT Jean-Pierre
 Inscrite à l'ordre des Architectes Pays de Loire n° 0157
 Tél. : 02 41 61 28 80
 Z.I. des Victoires
 49220 VERN D'ANJOU

SCEA DU FOUETTANT 19, chemin du Fouettant 79220 SAINTE OUEENNE Tel. : 05.49.04.01.15		DATE	DESSINATEUR
CRÉÉ:	06.11.17		SL
MODIFIÉ:			
N° F.V.:	15B0133		
PHASE:	PC3		
PLAN N°:	4		
ECH:	1:250		
La Noëlle - BP20199 - 44155 ANCENIS cedex Ce document est notre propriété et ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Les cotés de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire. Fichier: FOUETTANT (SCEA DU)_15B0133 / A3 PC3 coupes paysagères - mise à jour: 11/12/2017			

NOTICE DESCRIPTIVE DU VOLET PAYSAGER DU PERMIS DE CONSTRUIRE

Une notice décrivant le terrain et le projet d'aménagement suivant l'Article R.441-3 du Code de l'Urbanisme
Modifié par Décret n°2007-18 du 5 janvier 2007 - art. 8 JORF 6 janvier 2007 en vigueur le 1er octobre 2007
Modifié par Décret n°2007-18 du 5 janvier 2007 - art. 9 JORF 6 janvier 2007 en vigueur le 1er octobre 2007

Projet :
 Construction de deux poulailler de 1417 m² (surface plancher) en complément de l'atelier existant.

1 DESCRIPTIF DE L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS, LES CONSTRUCTIONS, LA VEGETATION ET LES ELEMENTS PAYSAGERS EXISTANTS

Le siège d'exploitation de la SCEA DU FOUETTANT est localisé 19 chemin du Fouettant sur la commune de SAINTE OUENNE.

Le site concerné par le projet est localisé sur le siège d'exploitation, en secteur agricole rural, remembré. Le projet sera localisé au lieu-dit « La PERREDIERE » à 2700 m environ au sud de l'agglomération de STE OUENNE.

Le projet sera localisé à 135 mètres du site Natura 2000 "LA PLAINE DE NIORT NORD-OUEST " et à 2.2 km du site Natura 2000 « la CITERNE DE STE OUENNE » ; La parcelle concernée par le projet est actuellement en culture. Une étude d'incidence Natura 2000 est jointe à ce dossier.

Le chemin communal dit « du Fouettant » dessert le site d'exploitation à partir de la route Départementale D 12.

Une borne incendie est projetée sur le site à 110 m des poulaillers en projet, elle sera utilisée en cas de sinistre (voir plan masse).

Le projet est localisé dans un environnement peu vallonné et relativement dégagé.

Quelques plantations sont existantes sur le site, elles seront complétées par la mise en place de haies bocagères constituées d'essences locales, au nord, au sud et à l'ouest du site.

Les tiers les plus proches sont situés à 208 mètres des poulaillers projetés.

Les photographies jointes au dossier précisent l'environnement immédiat du site proposé.

2 PRESENTATION DU PROJET DE CONSTRUCTION ET SON INSERTION DANS SON ENVIRONNEMENT, PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES :

Le projet sera constitué de la construction de deux poulaillers pour élever des volailles de chair.

Ces bâtiments seront localisés sur la parcelle n°95 de la Section cadastrale ZP située sur la commune de STE OUENNE, totalisant une surface de 55630 m², et constituant l'unité foncière.

a) L'aménagement du terrain

Le terrain prévu pour le projet de construction sera remanié par un léger travail de remblai, la pente naturelle dans le sens longitudinal étant très légère.

Les accès seront dégagés et empierrés pour faciliter l'accès des véhicules devant intervenir sur le site.

Les bâtiments en projet seront édifiés à 29 m et 29.5 m de la limite de parcelle et à 25 mètres du poulailler existant, pour le plus proche.

Les eaux pluviales seront collectées par des gouttières et canalisées vers un puisard, et vers le milieu naturel.

Les réseaux d'eau et d'électricité seront mis en place à partir des bâtiments existants 70 mètres environ.

b) La composition et l'organisation du projet, la prise en compte des constructions ou paysages avoisinants, le traitement minéral et végétal des voies

Ce projet sera constitué de deux poulaillers :

Les poulaillers seront conduits sur litière sèche.

Les bâtiments en projet seront orientés nord-sud par rapport aux pignons. Les bâtiments projetés auront chacun les caractéristiques suivantes :

Une superficie totale : 1485 m ² ; une surface plancher : 1417 m ²
Une longueur de 94.44 m (sas compris)
Une largeur extérieure de 16.20 m.
Une hauteur au faîtage 5.23 m
Une hauteur en bas de pente (25 %) de 2.93 m

Les pignons seront bardés de panneaux sandwich laqué de couleur "ivoire clair" (RAL 1015) et les portes, portails et bandes de rives seront de couleur "ivoire clair" (RAL 1015).
Le bâtiment sera couvert de bac acier galvanisé laqué de couleur "gris anthracite" (RAL 7016).

4 silos de 23 m³ seront mis en place entre les deux bâtiments, leur hauteur sera de 7.50 m.

Les eaux usées des lavabos installés dans les sas techniques seront collectées dans des fosses enterrées de 1000 litres.

c) L'organisation et l'aménagement des accès au projet

L'accès est existant sur le site, il sera prolongé pour desservir les bâtiments en projet.

Des zones stabilisées seront mises en place pour faciliter ces accès aux véhicules intervenant sur le site.

E.U.R.L. d'Architecture
HERMANT Jean-Pierre
Inscrite à l'Ordre des Architectes - Pays de Loire n° 0157
 Tél. : 02 41 61 28 80
 Z.I. des Victoires
 49220 VERN D'ANJOU

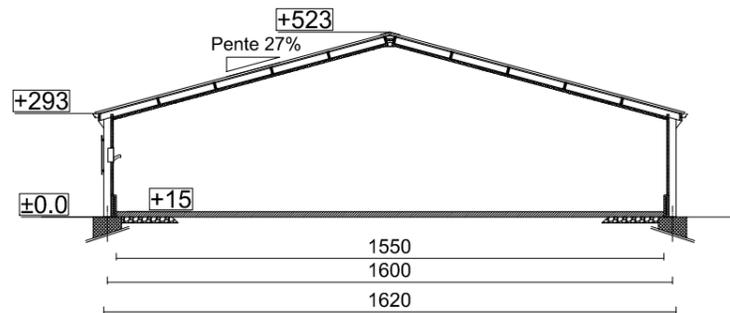
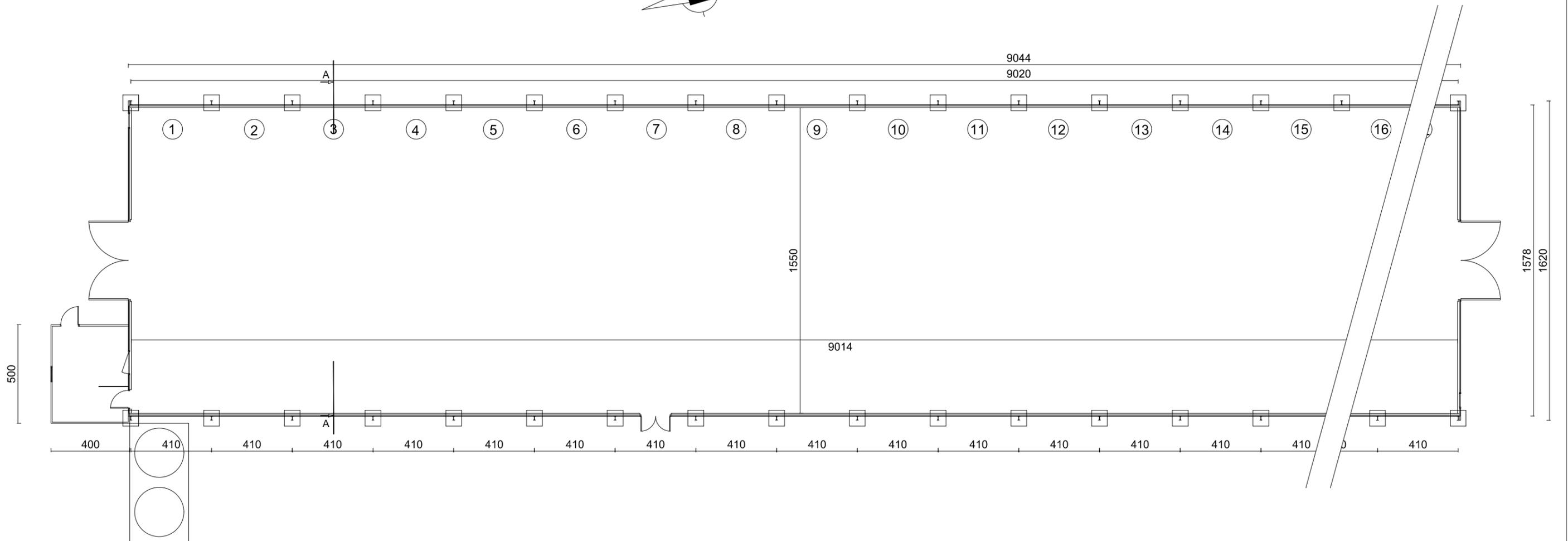
SCEA DU FOUETTANT 19, chemin du Fouettant 79220 SAINTE OUENNE		DATE	DESSINATEUR
CRÉÉ:	06.11.17		SL
MODIFIÉ:			
N° F.V.	15B0133		
PHASE:	PC4		
PLAN N°:	5		
La Noëlle - BP20199 - 44155 ANCENIS cedex TEL : 02 40 98 96 33 - FAX : 02 40 98 97 09 La Noëlle Environnement Site : Le Fouettant Nord - la Pierredière - 79220 SAINTE OUENNE TECHNICIEN : ELISABETH BOUILLAUD		ECH :	
Ce document est notre propriété et ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Les cotés de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.			
Fichier:FOUETTANT (SCEA DU)_15B0133 / A3 PC4 notice - mise à jour: 11/12/2017			

PROJET DE POULAILLER VOLAILLES DE CHAIR (C) :

Surface emprise au sol projetée : 1485 m²

Surface plancher projetée : 1417 m²

VUE EN PLAN



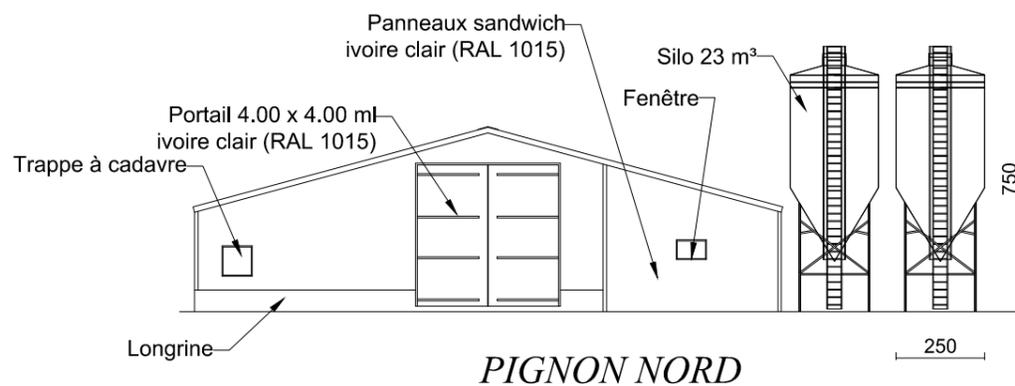
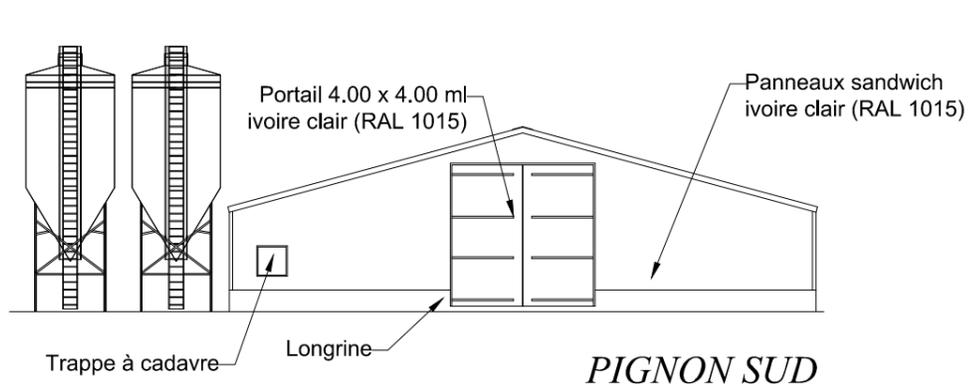
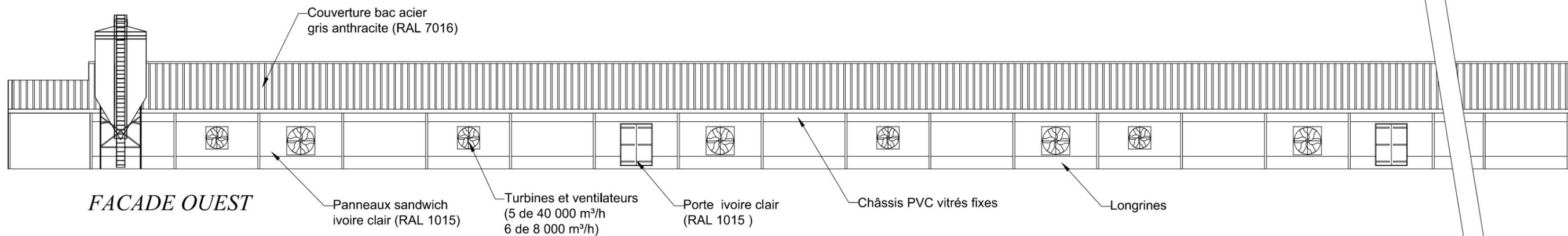
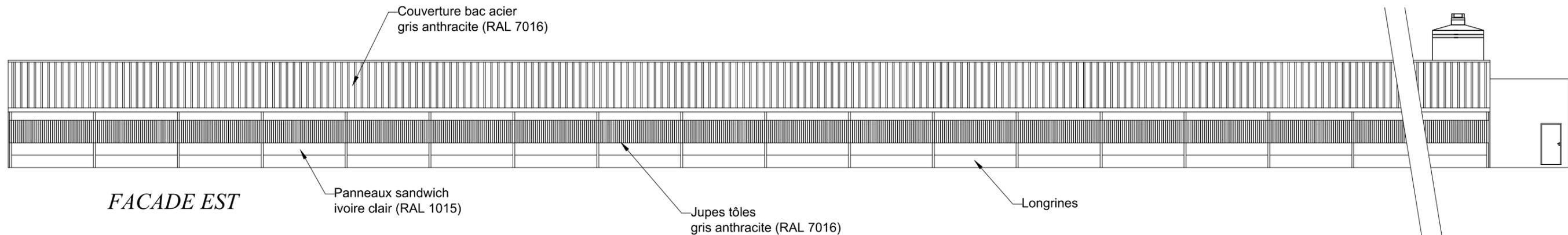
COUPE A-A

E.U.R.L. d'Architecture
HERMANT Jean-Pierre
 inscrite à l'ordre des Architectes Pays de Loire n° 0157
 Tél. : 02 41 61 28 80
 Z.I. des Victoires
 49220 VERN D'ANJOU

SCEA DU FOUETTANT 19, chemin du Fouettant 79220 SAINTE OUENNE		DATE	DESSINATEUR
CrÉÉ:	06.11.17		SL
MODIFIÉ:			
N° F.V.	15B0133		
PHASE:	PC5		
PLAN N°:	6		
Technicien : ELISABETH BOUILLAUD		ECH :	1:200
<small>La Noëlle - BP20199 - 44155 ANCENIS cedex TEL : 02 40 98 96 33 - FAX : 02 40 98 97 09 Ce document est notre propriété et ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire. Fichier: FOUETTANT (SCEA DU)_15B0133 / A3 PC5 projet C - mise à jour: 11/12/2017</small>			



Site : Le Fouettant Nord - la Pierredière
 - 79220 SAINTE OUENNE

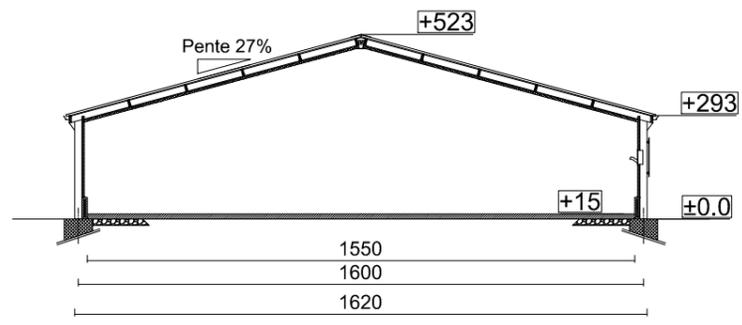
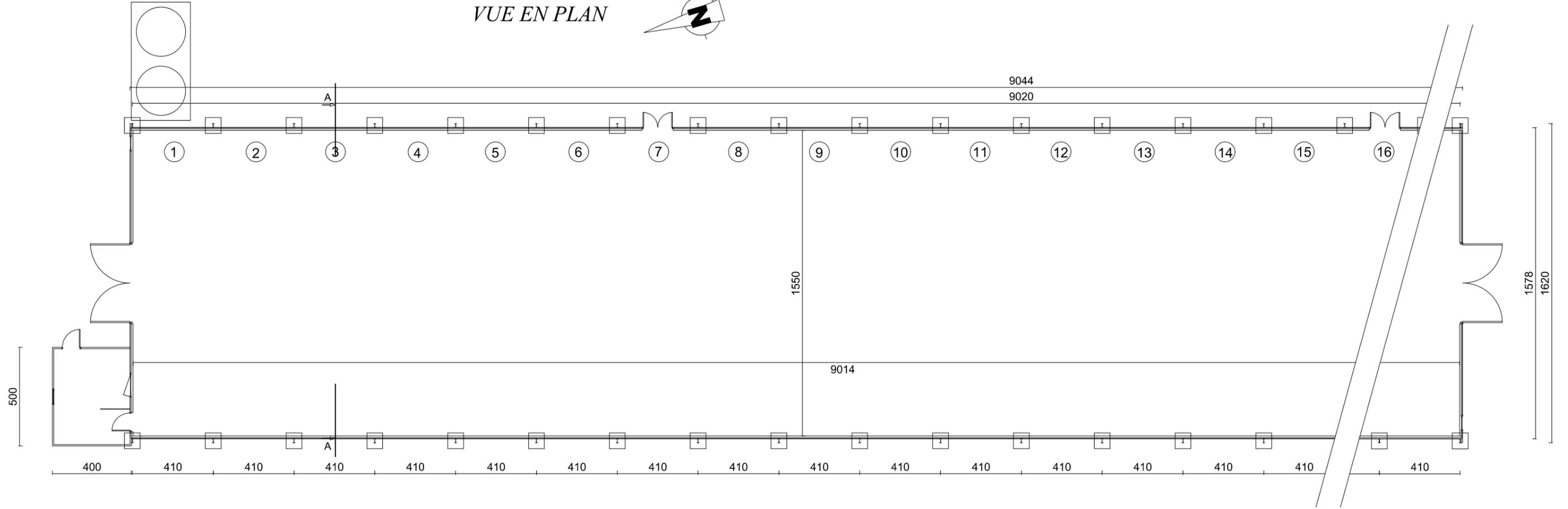


E.U.R.L. d'Architecture
HERMANT Jean-Pierre
 Insrite à l'ordre des Architectes Pays de Loire n° 0157
 TEL : 02 41 61 28 80
 Z.I. des Victoires
 49220 VERN D'ANJOU

SCEA DU FOUETTANT 19, chemin du Fouettant 79220 SAINTE OUENNE		DATE	DESSINATEUR
CrÉÉ:	06.11.17		SL
MODIFIÉ:			
N° F.V.	15B0133		
PHASE:	PC5		
PLAN N°:	7		
	TECHNICIEN : ELISABETH BOUILLAUD	ECH :	1:200
<small>La Noëlle - BP20199 - 44155 ANCENIS cedex TEL : 02 40 98 96 33 - FAX : 02 40 98 97 09 Ce document est notre propriété et ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Les cotés de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire. Fichier:FOUETTANT (SCEA DU)_15B0133 / A3 PC5 coupe élévations C - mise à jour: 11/12/2017</small>			

PROJET DE POULAILLER VOLAILLES DE CHAIR (D) :
 Surface emprise au sol projetée : 1485 m²
 Surface plancher projetée : 1417 m²

VUE EN PLAN



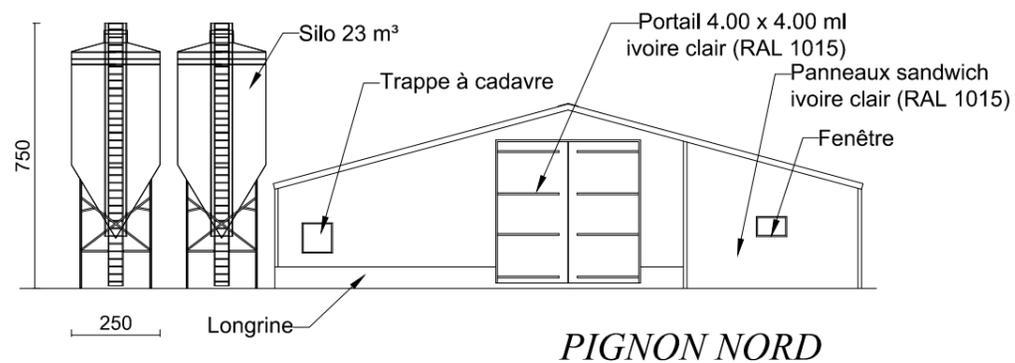
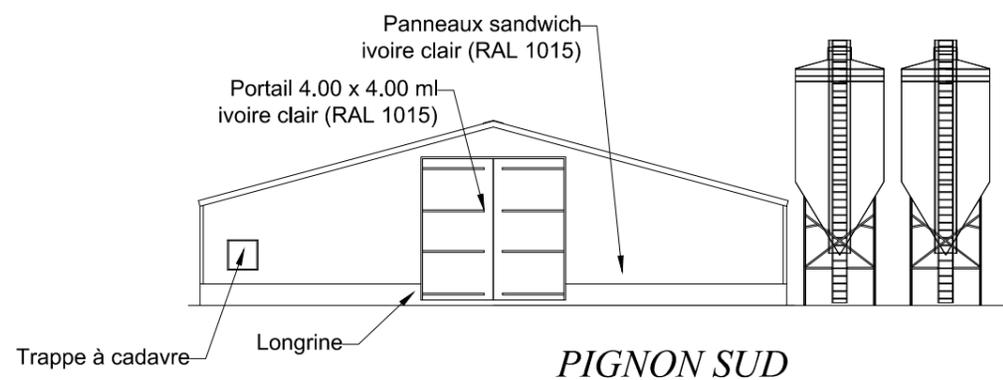
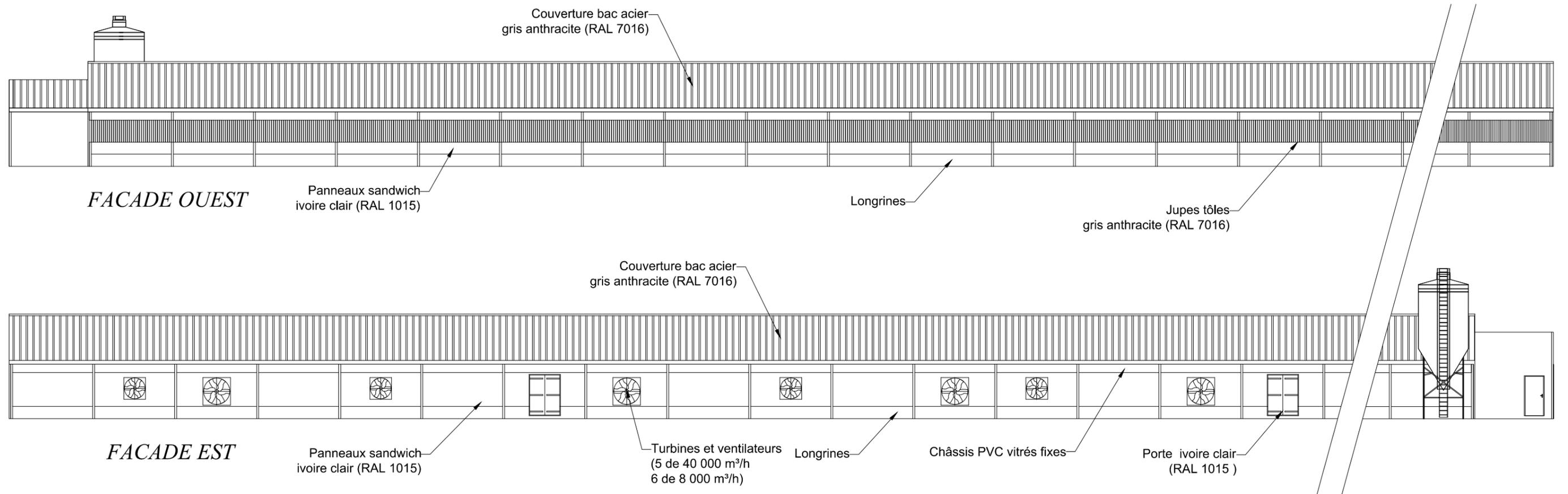
COUPE A-A

E.U.R.L. d'Architecture
HERMANT Jean-Pierre
 Inscrite à l'ordre des Architectes Pays de Loire n° 0157
 Tél. : 02 41 61 28 80
 Z.I. des Victoires
 49220 VERN D'ANJOU

SCEA DU FOUETTANT 19, chemin du Fouettant 79220 SAINTE OUENNE		DATE	DESSINATEUR
Créé:	06.11.17		SL
Modifié:			
N° F.V.	15B0133		
PHASE:	PC5		
PLAN N°:	8		
Technicien : ELISABETH BOUILLAUD		ECH :	1:200
<small>La Noëlle - BP20199 - 44155 ANCENIS cedex Ce document est notre propriété et ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Les cotés de construction ne sont qu'indicatifs. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire. Fichier: FOUETTANT (SCEA DU)_15B0133 / A3 PC5 projet D - mise à jour: 11/12/2017</small>			



Site : Le Fouettant Nord - la Pierredière
 - 79220 SAINTE OUENNE



E.U.R.L. d'Architecture
HERMANT Jean-Pierre
 Insrite à l'ordre des Architectes Pays de Loire n° 0157
 Tél. : 02 41 61 28 80
 Z.I. des Victoires
 49220 VERN D'ANJOU

SCEA DU FOUETTANT 19, chemin du Fouettant 79220 SAINTE OUENNE		DATE	DESSINATEUR
CrÉÉ:	06.11.17	SL	
MODIFIÉ:			
N° F.V.	15B0133		
PHASE:	PC5		
PLAN N°:	9		
TECHNICIEN : ELISABETH BOUILLAUD		ECH :	1:200
<small>La Noëlle - BP20199 - 44155 ANCENIS cedex TEL : 02 40 98 96 33 - FAX : 02 40 98 97 09 Ce document est notre propriété et ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Les cotés de construction ne sont qu'indicatifs. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire. Fichier: FOUETTANT (SCEA DU)_15B0133 / A3 PC5 coupe élévations D - mise à jour: 11/12/2017</small>			



Tel. : 05.49.04.01.15
 Site : Le Fouettant Nord - la Pierredière
 - 79220 SAINTE OUENNE



Etat existant d'après la photo n°1



Etat projeté

E.U.R.L. d'Architecture
HERMANT Jean-Pierre
Inscrite à l'ordre des Architectes Pays de Loire n° 0157
 Tél. : 02 41 61 28 80
 Z.I. des Victoires
 49220 VERN D'ANJOU

SCEA DU FOUETTANT 19, chemin du Fouettant 79220 SAINTE OUENNE		DATE	DESSINATEUR
CRÉÉ:	06.11.17		SL
MODIFIÉ:			
N° F.V.:	15B0133		
PHASE:	PC6		
PLAN N°:	10		
La Noëlle - BP20199 - 44155 ANCENIS cedex TEL : 02 40 98 96 33 - FAX : 02 40 98 97 09 La Noëlle Environnement		Tel. : 05.49.04.01.15 Site : Le Fouettant Nord - la Pierredière - 79220 SAINTE OUENNE TECHNICIEN : ELISABETH BOUILLAUD	
Ce document est notre propriété et ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Les cotés de construction ne sont qu'indicatifs. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.			
Fichier:FOUETTANT (SCEA DU)_15B0133 / A3 PC6 insertion - mise à jour: 11/12/2017			



Photo n°1



Photo n°2



Photo n°3



Photo n°4



Photo n°5



Photo n°6



Photo n°7

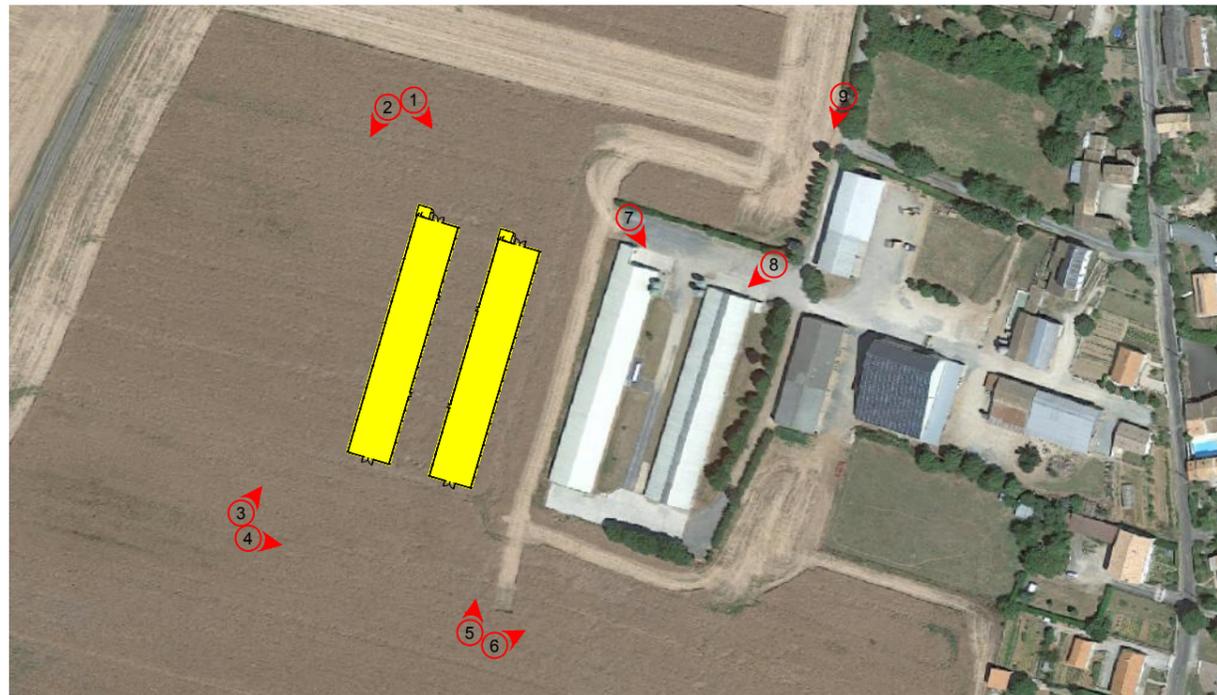


Photo n°1



Photo n°1

E.U.R.L. d'Architecture
HERMANT Jean-Pierre
 Inscrite à l'ordre des Architectes Pays de Loire n° 0157
 Tél. : 02 41 61 28 80
 Z.I. des Victoires
 49220 VERN D'ANJOU

SCEA DU FOUETTANT 19, chemin du Fouettant 79220 SAINTE OUENNE		DATE	DESSINATEUR
CRÉÉ :	06.11.17		SL
MODIFIÉ :			
N° F.V. :	15B0133		
PHASE :	PC7 et 8		
PLAN N° :	11		
TECHNICIEN : ELISABETH BOUILLAUD		ECH :	

La Noëlle - BP20199 - 44155 ANCENIS cedex
 TEL : 02 40 98 96 33 - FAX : 02 40 98 97 09

La Noëlle Environnement Site : Le Fouettant Nord - la Pierredière
 - 79220 SAINTE OUENNE

Ce document est notre propriété et ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Les cotés de construction ne sont qu'indicatifs. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

Fichier: FOUETTANT (SCEA DU)_15B0133 / A3 PC7 et 8 - mise à jour: 11/12/2017

ANNEXE 19

ATTESTATION DU SECO ; CARACTERISTIQUE DE LA BORNE INCENDIE



ESSAI DE POTEAU INCENDIE

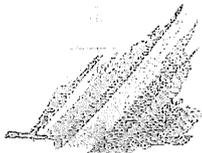
Description	
Commune	Ste Ouenne
Lieu dit	La Pierredière
Adresse	Chemin du fouetant
Abords	
Identifiant	inconnu pour le moment
Caractéristiques générales	
Marque	bayard
Diamètre	100 mm
Date de pose	avril-18
Etat	NEUF
Nature du réseau	125 PEHD



Résultats					
date	Intervenant	Pression statique	Débit sous 1 bar	P dynamique à 60 m ³ /h	Débit gueule bée
16/04/2018	SECO	4,5bars	60m ³ /h	1bar	non fait

ANNEXE 20

ATTESTATION DU SPANC



SYNDICAT MIXTE
DES EAUX
DE LA GATINE

23, rue de Beaulieu - POMPAIRE
BP 80078 - 79202 PARTHENAY CEDEX
Tél : 05 49 95 03 47 - Fax : 05 49 95 14 58
Mail : contact@eaux-de-gatine.fr

COMMUNE DE STE OYENNE
Référence SPANC : PC 18 300 10 NCPG

DOSSIER DE DEMANDE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Adresse complète de la parcelle concernée par le Projet :

19 CHEMIN DU FOUETTANT

Code Postal : 79220

Commune : SAINTE OYENNE

Numéro de(s) parcelle(s) : 95

Section cadastrale : ZP

Superficie (en m²) :

DEMANDEUR	PROPRIETAIRE : <u>SCEA DU FOUETTANT</u>	OCCUPANT : (si celui-ci est différent du propriétaire)
	Nom et Prénom : <u>NAUDON Christophe</u>	Nom :
	Adresse actuelle : <u>19 CHEMIN DU FOUETTANT</u>	Prénom :
	Code Postal : <u>79220</u> Commune : <u>STE OYENNE</u>	Numéro de téléphone :
	Tel : Port:	

CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE	Habitation	<input type="checkbox"/> Neuve	<input type="checkbox"/> Existante	<input type="checkbox"/> Réhabilitation
	Résidence	<input type="checkbox"/> Principale	<input type="checkbox"/> Secondaire	<input type="checkbox"/> Locative
	Nombre de pièces principales :		Nombre d'équivalents-habitants :	
	<input checked="" type="checkbox"/> Autre projet (préciser le type d'immeuble, joindre l'étude particulière d'assainissement) : <u>BATIMENTS AGRICOLES (ELEVAGE VOLAILLES)</u>			

MODE D'ALIMENTATION EN EAU	<input checked="" type="checkbox"/> Adduction publique	<input type="checkbox"/> Puits/Forage utilisé pour la consommation en eau potable
	Si Puits/Forage, fait-il l'objet d'une déclaration d'utilisation auprès de la Ddass, de la Commune ?	
	<input type="checkbox"/> Oui (joindre une copie)	<input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Présence d'un puits ou d'un forage pouvant être situé à moins de 35m de la filière d'assainissement projetée		

ZONE A ENJEUX	<input type="checkbox"/> Enjeux sanitaires	<input type="checkbox"/> Enjeux environnementaux	<input checked="" type="checkbox"/> Aucun enjeu

Une étude de détermination de filière d'assainissement a-t-elle été réalisée pour déterminer le dispositif ?

OUI (si oui fournir l'étude avec ce dossier) NON

CONCEPTION DE LE FILIERE PROJETEE

PRETRAITEMENT

Système de prétraitement des eaux usées	A mettre en place	Volume	L'usager a-t-il déjà installé ?
<input type="checkbox"/> Bac dégraisseur (eaux ménagères)	<input type="checkbox"/>	Litres	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/>	Litres	<input type="checkbox"/>

Une ventilation Ø100 mm (diamètre obligatoire) doit être installée sur la fosse toutes eaux ou sur le tuyau de sortie et doit aboutir au dessus du toit. Celle-ci doit être recouverte par un extracteur statique ou éolien. Une ventilation primaire Ø100 mm doit assurée l'entrée d'air en amont de la fosse. Celle-ci doit sortir à l'air libre au dessus des locaux.

TRAITEMENT PRIMAIRE

Système de traitement des eaux usées	A mettre en place	Capacité (Litres)	L'usager a-t-il déjà installé ?
<input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux	<input type="checkbox"/>	Litres	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Fosse septique (eaux vannes)	<input type="checkbox"/>	Litres	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/> Fosse étanche (x2)	<input checked="" type="checkbox"/>	3000 Litres	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Toilettes sèches	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

TRAITEMENT SECONDAIRE

Epuraton et dispersion à travers le sol en place (sol perméable)

	Longueur	Largeur	Profondeur
<input type="checkbox"/> Tranchées d'épandage	Mètres	Mètres	Mètres

Epuraton en sol reconstitué et dispersion à travers le sol en place

	Longueur	Largeur	Profondeur
<input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical non drainé	Mètres	Mètres	Mètres
<input type="checkbox"/> Tertre d'infiltration	Mètres	Mètres	Mètres
En terrasse <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			

Epuraton en sol reconstitué et dispersion vers un exutoire (sol imperméable)

	Longueur	Largeur	Profondeur
<input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical drainé étanche	Mètres	Mètres	Mètres
<input type="checkbox"/> Filtre à zéolithe	Mètres	Mètres	Mètres
Nom de la filière :			

Options

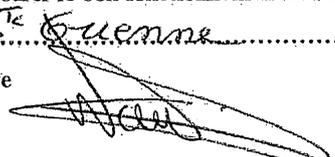
OPTIONS	<input type="checkbox"/> Pompe de relevage :	<input type="checkbox"/> Chasse à auget	<input type="checkbox"/> Clapet sur rejet	<input type="checkbox"/> Film étanche
	<input type="checkbox"/> avant la fosse toutes eaux			
	<input type="checkbox"/> entre la fosse toutes eaux et la filière de traitement			
	<input type="checkbox"/> après le filtre			

Autres dispositifs (filières agréées)			
	Longueur	Largeur	Profondeur
<input type="checkbox"/> Filtre compact	Mètres	Mètres	Mètres
Nom de la filière :			Mètres
N° d'agrément :			
<input type="checkbox"/> Microstation	Mètres	Mètres	Mètres
Nom de la filière :			Mètres
N° d'agrément :			
<input type="checkbox"/> Filtres plantés	Mètres	Mètres	Mètres
Nom de la filière :			Mètres
N° d'agrément :			

Lieu de dispersion (pour les filières drainées)	
REJET	<input type="checkbox"/> Fossé communal <input type="checkbox"/> Fossé privé (joindre l'autorisation du propriétaire si le fossé n'est pas sur votre propriété) *
	<input type="checkbox"/> Réseau pluvial (busage) <input type="checkbox"/> Mare, étang <input type="checkbox"/> Cours d'eau
	<input type="checkbox"/> Zone d'infiltration (dimension :) <input type="checkbox"/> Puits d'infiltration
	<input type="checkbox"/> Fossé départemental (joindre l'autorisation de rejet obtenue auprès du Conseil Départemental)
	<input type="checkbox"/> Autres : <u>AVIRON REJET</u>

* Il est préférable de faire un acte notarié

PIECES A FOURNIR AU SPANC	- La présente demande dûment complétée et signée
	- Plan de situation (carte IGN de la commune) et extrait de plan cadastral (1/2500 ^{ème} ou 1/1000 ^{ème})
	- Plan de masse projet au 1/500° ou au 1/250° sur lequel sera positionné et schématisé le plus clairement possible :
	- L'habitation, la sortie des eaux usées, la fosse, la filière de traitement, le lieu de rejet des eaux traitées
	- Les voies de passage (véhicules, ...)
	- Les puits, captages, forages d'eau destinée à la consommation humaine, cours d'eau, mare ...
	- Etude de détermination de filière d'assainissement (obligatoire pour les filières de traitement utilisant le sol comme moyen d'épuration ou de dispersion des eaux prétraitées)
- Autorisation de rejet (si vous n'êtes pas propriétaire du lieu de rejet)	

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR	Le propriétaire de l'habitation reconnaît avoir pris connaissance du règlement syndical du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Le propriétaire s'engage à :
	> Réaliser l'installation d'assainissement non collectif conformément à la réglementation en vigueur après réception de l'avis favorable du SPANC sur le projet ,
	> Avertir le Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine trois jours avant le commencement des travaux d'assainissement
	> Ne recouvrir l'installation d'assainissement qu'après la visite de contrôle de bonne exécution des travaux,
	> S'acquitter de la redevance fixée par délibération pour le contrôle de conception et d'exécution du dispositif
	> Assurer le bon fonctionnement et l'entretien de son installation,
	A <u>Ste Guenne</u> Le <u>17 - 04 - 2018</u>
	Signature 
	Durée de validité de ce dossier : deux ans après l'avis favorable du SPANC

Coût des prestations

Contrôle de conception du projet : 65,00 €
Contrôle d'exécution des travaux avant remblaiement : 85,00 €
Etude de filière : 200,00 €

Avis du SPANC :

- | | | |
|-------------------------------------|---|------------------------------|
| Dossier complet | <input checked="" type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Choix du dispositif correct | <input checked="" type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Dimensionnement correct | <input checked="" type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Distances réglementaires respectées | <input checked="" type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

Après la visite du technicien du SPANC le 16 AVRIL 2018.....sur votre parcelle,
l'avis du SPANC est

- Favorable au projet présenté Favorable avec réserve(s) Défavorable

Motifs :

.....

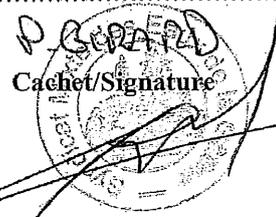
.....

.....

.....

Le 16 AVRIL 2018.....

D. GERARD
Cachet/Signature



* Remarque : en cas d'évacuation d'eaux usées non déclarée lors du projet, le SPANC ne peut être tenu responsable d'un dysfonctionnement lié à cette évacuation

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX
DE LA GATINE

23, rue de Beaulieu - POMPAIRE
B.P.80078 - 79 202 PARTHENAY CEDEX
Tel. 05 49 95 03 47 - Fax 05 49 95 14 58
E-Mail : contact@eaux-de-gatine.fr

- Pour information
- Pour notification
- Pour suite à donner
- En retour
- Pour avis
-

Veillez trouver ci-joint :

BORDEREAU D'ENVOI

SCEA DU FOUETTANT
NAUDON Christophe
19 CHEMIN DU FOUETTANT
79220 STE OUENNE

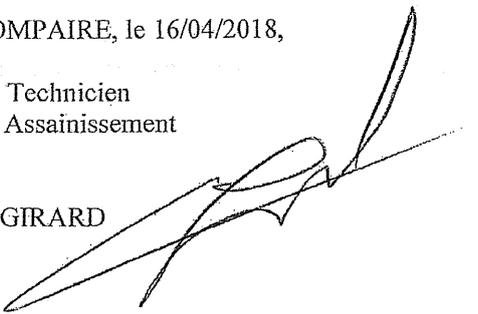
Objet : Dossier Assainissement Non Collectif
«19 CHEMIN DU FOUETTANT (BATIMENTS
ELEVAGE VOLAILLES) » - STE OUENNE

Votre dossier d'assainissement non collectif a reçu un avis favorable de nos services.

POMPAIRE, le 16/04/2018,

Le Technicien
en Assainissement

P. GIRARD



1. $\frac{1}{2} + \frac{1}{3} = \frac{3}{6} + \frac{2}{6} = \frac{5}{6}$

2. $\frac{2}{5} - \frac{1}{4} = \frac{8}{20} - \frac{5}{20} = \frac{3}{20}$

3. $\frac{3}{7} \times \frac{4}{9} = \frac{12}{63} = \frac{4}{21}$

4. $\frac{5}{8} \div \frac{2}{3} = \frac{5}{8} \times \frac{3}{2} = \frac{15}{16}$

5. $\frac{1}{6} + \frac{2}{3} = \frac{1}{6} + \frac{4}{6} = \frac{5}{6}$

6. $\frac{3}{4} - \frac{1}{2} = \frac{3}{4} - \frac{2}{4} = \frac{1}{4}$

7. $\frac{2}{5} \times \frac{3}{7} = \frac{6}{35}$

8. $\frac{4}{9} \div \frac{1}{3} = \frac{4}{9} \times \frac{3}{1} = \frac{4}{3}$

9. $\frac{1}{2} + \frac{3}{4} = \frac{2}{4} + \frac{3}{4} = \frac{5}{4}$

10. $\frac{5}{6} - \frac{1}{3} = \frac{5}{6} - \frac{2}{6} = \frac{3}{6} = \frac{1}{2}$

11. $\frac{2}{3} \times \frac{5}{8} = \frac{10}{24} = \frac{5}{12}$

12. $\frac{3}{7} \div \frac{2}{5} = \frac{3}{7} \times \frac{5}{2} = \frac{15}{14}$

13. $\frac{1}{4} + \frac{2}{5} = \frac{5}{20} + \frac{8}{20} = \frac{13}{20}$

14. $\frac{4}{6} - \frac{1}{3} = \frac{2}{3} - \frac{1}{3} = \frac{1}{3}$

15. $\frac{3}{8} \times \frac{4}{9} = \frac{12}{72} = \frac{1}{6}$

16. $\frac{5}{10} \div \frac{2}{5} = \frac{1}{2} \times \frac{5}{2} = \frac{5}{4}$

17. $\frac{2}{3} + \frac{1}{4} = \frac{8}{12} + \frac{3}{12} = \frac{11}{12}$

18. $\frac{3}{5} - \frac{1}{2} = \frac{6}{10} - \frac{5}{10} = \frac{1}{10}$

19. $\frac{4}{7} \times \frac{3}{8} = \frac{12}{56} = \frac{3}{14}$

20. $\frac{6}{9} \div \frac{2}{3} = \frac{2}{3} \times \frac{3}{2} = 1$

ANNEXE 21

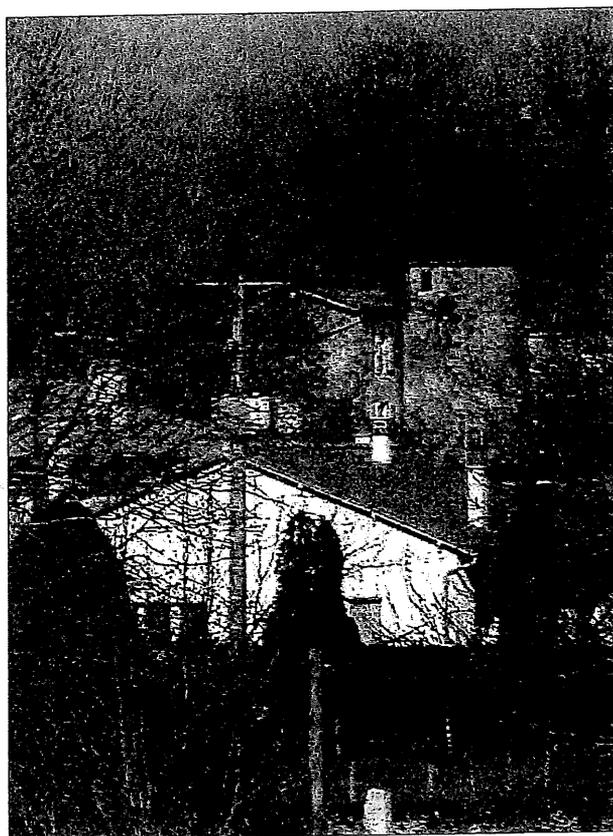
**CARTE COMMUNALE ;
DISTANCES ENTRE LE PROJET ET LA ZONE URBANISABLE**

COMMUNE DE SAINTE OUENNE
(Deux - Sèvres)

CARTE COMMUNALE

Plans de Zonage

Pièce II



NIORT, le 16 JUIN 2006

Pour le Préfet, et par délégation,
le Secrétaire Général,

Mars 2006

Jean-Yves CHIARO

13 AVR. 2006

D. LEMOTHEUX

	PRESCRIPTION	APPROBATION COMMUNALE	APPROBATION PREFECTORALE
Elaboration	04-05-2004	02-03-2006 13 AVR. 2006	



SCEA DU FOUETTANT
 19, chemin du Fouettant
 79220 SAINTE OUENNE

Tel. : 05.49.04.01.15



La Noëlle Environnement
 Site : Le Fouettant Nord - la Pierredière
 - 79220 SAINTE OUENNE

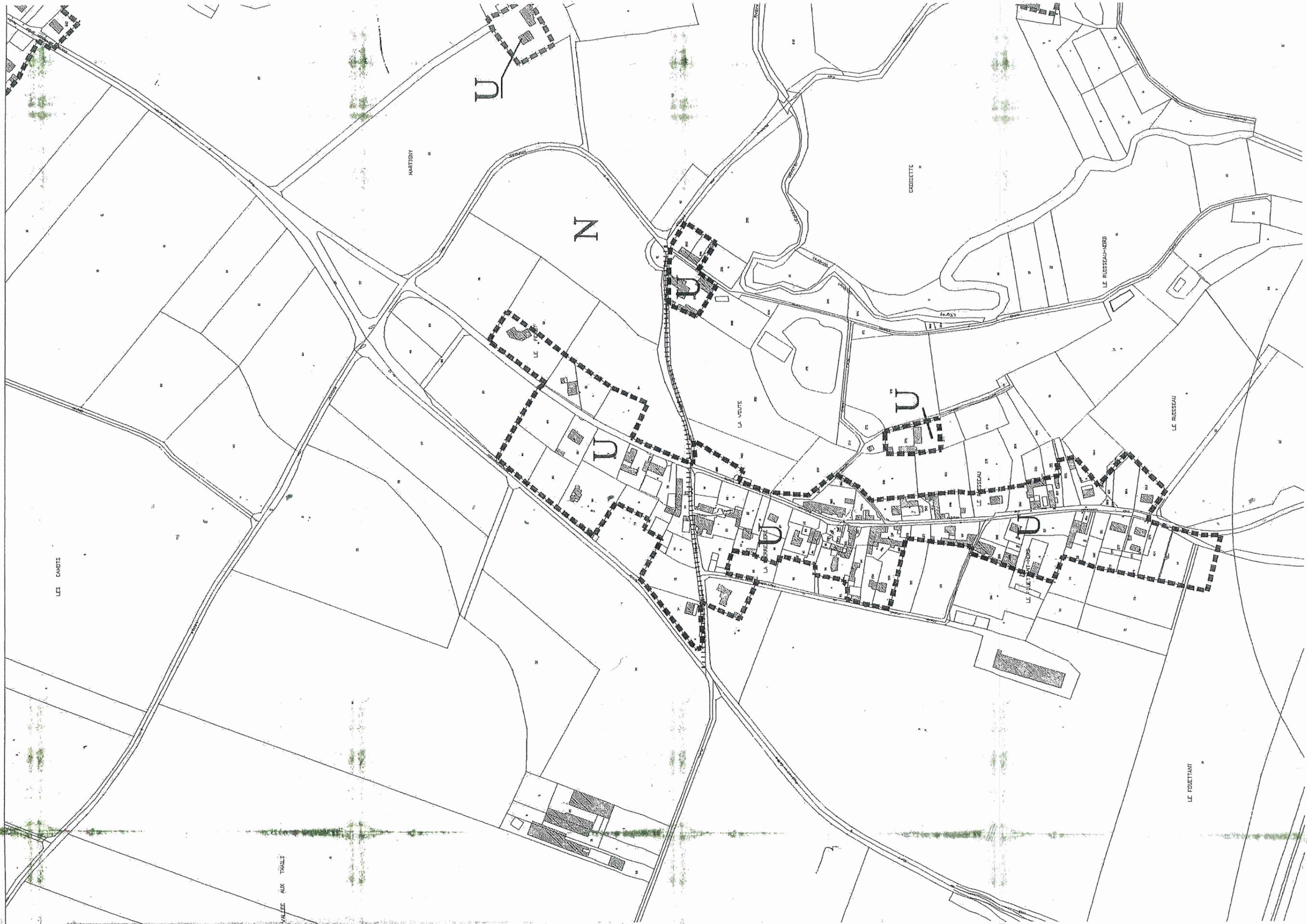
TECHNICIEN : ELISABETH BOUILLAUD

La Noëlle - BP20199 - 44155 ANCEMIS cedex
 TEL : 02 40 98 96 33 - FAX : 02 40 98 97 09

Ce document est notre propriété et ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Les cotés de construction ne sont qu'indicatifs. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

Fichier: FOUETTANT (SCEA DU)_15B0133 / A3 PLU 2000 - mise à jour: 19/04/2018

	DATE	DESSINATEUR
CRÉÉ:	06.11.17	SL
MODIFIÉ:		
N° F.V.	15B0133	
PHASE:		
PLAN N°:		
ECH :	1: 2000	



U

MARTIGNY

N

COUCETTE

LE RUSSEAU-NORD

LES CAROTS

VALLEE AUX THALLS

LA VOUTE

U

LE RUSSEAU

U

D

D

LE FOETTANT

